

Les signes qui peuvent nous donner confiance en l'avenir sont si peu nombreux qu'il ne faut pas boudier notre plaisir de voir des éclaircies rompre la grisaille ambiante. En ce début d'année, comme j'ai pu le dire lors des différentes cérémonies de vœux, l'économie porte quelques lueurs d'espoir sur notre territoire.

L'extension de la zone d'activité de Boisse, réalisée sous la conduite de la communauté de communes Porte Océane du Limousin, promet pour les mois et les années qui viennent l'arrivée de nouvelles entreprises et le développement d'entreprises existantes. Un tiers des 32 hectares aménagés sont déjà pré-réservés.

Côté cuir, là encore de bonnes nouvelles. Ce secteur emblématique de Saint-Junien est appelé à se développer prochainement. Et s'il est trop tôt pour en donner les détails, je peux annoncer que cela se traduira par des créations d'emplois.

Enfin, dans le domaine commercial, nous sommes régulièrement sollicités pour l'implantation de nouveaux magasins.

Tout cela témoigne que l'attractivité de la ville reste vive et que les politiques d'aménagement que mènent les collectivités, portent leurs fruits.

Pierre Allard, maire

L'Etoile du Nord

Des frissons venus du froid



© VisitFinland - Kasavuori camping

L'Etoile du Nord, quinzaine du cinéma nordique, brillera pour la sixième année consécutive sur Saint-Junien et apportera son lot de frissons du 17 février au 3 mars : Frissons d'effrois, frissons de froid, frissons de rire, de plaisir et d'émois.

La 6^e édition de L'Etoile du Nord poursuit son exploration des terres du nord avec la projection au Ciné-Bourse de 14 films, dont 3 courts-métrages mais aussi la confection et la dégustation de "bizarreries" de la gastronomie nordique et bien entendu des séances de sauna.

Après le succès de l'an dernier, une nouvelle séance de cinéma à la piscine aura lieu le 19 février à 19h00. Le centre aqua-récréatif sera également le cadre de l'inauguration du sauna extérieur construit par les participants de l'atelier mis en place depuis l'automne par La Mégisserie.

En résumé, La Mégisserie propose de partager 15 jours de "hygge" (sensation agréable de convivialité). Le détail de la programmation est à découvrir au Ciné-Bourse, à La Mégisserie et sur www.la-megisserie.fr

Saint-Junien Habitat

Retrouver la quiétude



Entre diminution des loyers imposée par la loi et gel des loyers, il aura manqué 190 000€ au budget 2018 de Saint-Junien Habitat. Cela a conduit le conseil d'administration à programmer les travaux de réhabilitation prévus en 2018 sur deux années et à étaler la production des constructions neuves sur 3 ans. D'où le vœu de Pierre Allard, président du conseil d'administration de voir la sérénité et la quiétude revenir dans l'action quotidienne de l'office afin que ses choix soient « justes, équitables et pertinents (...) qu'ils apportent des effets bénéfiques sur la vie de nos locataires en matière d'économies de charges, d'amélioration du confort et du cadre de vie ainsi qu'en adaptabilité des logements ».

Dans ce cadre, Saint-Junien habitat engagera diverses opérations en 2019. En concertation avec la Ville, l'office va construire deux Maisons de quartier à Fayolas et Bellevue qui permettront un meilleur accueil du public et aux agents municipaux qui les animent de travailler dans de meilleures conditions. L'investissement de 930 000€ fera l'objet d'une subvention de la CAF et l'emprunt sera remboursé par les loyers acquittés par la commune. Devrait débuter également pour le

compte de la Porte océane du Limousin, la réalisation à Javerdat d'un habitat adapté pour les gens du voyage. La réhabilitation des parties communes et des premiers logements du bâtiment E2 à Bellevue se poursuivra cette année. Enfin la rénovation des façades du bâtiment situé à Pré-de-Maison va commencer prochainement. L'année 2019 marque aussi la mise en œuvre de la loi ELAN. Elle se traduit par le rapprochement de Saint-Junien Habitat et de Limoges Habitat. Une convention de gestion partagée est signée, par laquelle Limoges Habitat s'engage à réaliser des prestations informatiques et l'élaboration de la paye pour le compte de Saint-Junien qui de son côté réalisera des opérations locatives et l'entretien du patrimoine de Limoges sur les communes de Saint-Gence et Peyrilhac. Les deux offices seront également amenés à créer une Société anonyme de coordination qui offrira de nouvelles opportunités aux deux partenaires. Ils conserveront toutefois leur personnalité morale. Enfin, Saint-Junien Habitat prépare son passage en comptabilité commerciale. Au 1^{er} janvier 2020, les locataires ne régleront plus leurs quittances au Trésor public mais directement à l'office.

AGENDA

- 15 février :** Loto de l'association Bellevue-Partage, salle des fêtes à 20h30.
- 16 février :** "L'opéra sur ses grands airs" avec l'Orchestre de l'Opéra de Limoges, La Mégisserie à 20h30.
- 16 février :** Repas tête de veau de l'Amicale du Mas, salle des fêtes du Mas à 19h00.
- 17 février :** Bourse aux vélos, salle des congrès.
- 17 février :** Thé dansant du Secours populaire, salle des fêtes à 14h30.
- 17 février au 3 mars :** "L'Etoile du Nord", quinzaine du cinéma nordique

- au Ciné-Bourse.
- 19 février au 2 mars :** Exposition photos "Les 72e ostensions limousines - deux regards d'auteurs - Charlie Abad / Henri Coldeboeuf", Halle aux grains.
- 2 et 3 mars :** Kermesse paroissiale, salle des congrès.
- 5 mars :** Théâtre, "La maison en petits cubes" par la Cie Les singuliers associés, à partir de 8 ans, La Mégisserie à 10h00 et 14h30.
- 8 mars :** Loto de l'ASSJ football, salle des fêtes à 20h30.
- 10 mars :** Carnaval.

Le P'tit DONJOUR

La municipalité présente ses vœux pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - février 2019 - n°183

Téléthon : Record battu

Avec un total de 14 430€ récoltés en faveur du Téléthon, Saint-Junien a réalisé sa meilleure collecte de tous les temps. L'Office municipal des sports, organisateur, et ses partenaires associatifs et commerçants peuvent être fiers du résultat. 9 783€ ont été reçus lors des diverses animations proposées par les associations, auxquels s'ajoutent 1 335€ de l'action mise en place par Hyper U et l'ASSJ basket et 3 312€ du loto du Pôle commercial Grand Ouest. Ces sommes ont été remises à la Coordination AFM, le 14 janvier. Voilà qui donne des ailes et incite les différents participants et la municipalité à postuler pour être "Village Téléthon de la Haute-Vienne 2019". Réponse le 29 mars.

SOMMAIRE

- ! **Inscription sur les listes électorales**
- ! **Quinzaine du cinéma nordique**
- ! **Saint-Junien Habitat investit toujours**
- ! **La livraison de repas à domicile**

Effacement du barrage du Gué-Giraud Une opération exemplaire



Une page de l'histoire de la ville s'est tournée avec les opérations de déconstruction du barrage du Gué-Giraud qui se sont déroulées de mai 2017 à mars 2018. Un peu moins d'un an après, alors que l'aménagement paysager du site va se poursuivre quelques temps encore, l'ensemble des partenaires de ce chantier hors-normes se sont retrouvés le 11 janvier sur le site pour l'inauguration des travaux de restauration de la Glane. « Au moment où nous vivons une période de fragilité quant à la quantité et à la qualité de l'eau, ce projet est exemplaire et l'expérience acquise ici sera utile à toute la région » s'est félicité Jérôme Orvain, Conseiller régional. Même son de cloche chez Martin Gutton, Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne : « C'est une opération pédagogique sur la continuité écologique, une action exemplaire qui peut devenir une vitrine de ce qui peut être fait en la matière ». Le Directeur de l'Agence de l'eau s'est également réjoui de l'engagement des acteurs politiques

locaux sur les questions environnementales et de la compétence des techniciens et des entreprises qui ont mené à bien le chantier. De leur côté, Pierre Allard, maire de Saint-Junien, Joël Ratier, président de la Communauté de communes Porte océane du Limousin et Philippe Barry, président du Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (SABVM) ont exprimé leur fierté. Pierre Allard a brièvement rappelé l'histoire du barrage. Après l'arrêt de l'exploitation de la retenue pour l'alimentation en eau potable, « la municipalité a fait le choix de supprimer le barrage, ce qui permettait un retour à la continuité écologique de la rivière. C'est

au syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne qu'a été confié ce dossier complexe et assez colossal. A ma connaissance, je pense même qu'il s'agit d'un exemple unique sur nos territoires ». Le maire a ensuite remercié l'Agence de l'eau et la Région Nouvelle-Aquitaine qui ont financé les travaux respectivement à 80% et 20%. A cette occasion, un film sur l'histoire et l'effacement du barrage, réalisé par Dragonfly Production, a été présenté. Il devrait être projeté au public en mai prochain lors de la Semaine du développement durable. En attendant le web documentaire "Le Gué-Giraud, un barrage sur la Glane" est visible sur www.aufildelaglane.fr.



Philippe Barry, Jean-Marc Gabouty, Pierre Allard, Joël Ratier, Jérôme Orvain, Martin Gutton.

Listes électorales

Du nouveau pour s'inscrire

Les modalités d'inscription sur les listes électorales changent cette année. Il revient désormais à l'INSEE de gérer ces listes au sein du répertoire électoral unique (REU). Cela doit permettre une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes



électorales. A compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. En 2019, année de transition, les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'au 31 mars pour pouvoir voter aux élections européennes le 26 mai. Toute nouvelle inscription entrainera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Les listes seront établies par commune et non plus par bureau de vote. Jusqu'alors les électeurs français établis hors de France pouvaient être inscrits sur une liste municipale et une liste consulaire. Avant le 31 mars 2019, ils devront choisir l'une ou l'autre.

En pratique, mise à part la date limite d'inscription, peu de choses changent pour les électeurs. Les jeunes qui atteindront leurs 18 ans seront automatiquement inscrits par l'INSEE. En cas de changement de commune, les électeurs continuent de remplir un formulaire soit sur service-public.fr, soit auprès de leur nouvelle mairie. A compter de ce mois, chaque électeur peut vérifier son inscription sur les listes électorales par l'intermédiaire de service-public.fr. Cette année, tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale. Sur cette carte figurera un numéro INE pour identifiant national électeur. Ce numéro sera attribué à chaque électeur et le suivra tout au long de son parcours citoyen.

AICARPA

Livraison de repas à domicile



L'AICARPA, service de repas à domicile, peut livrer des repas pour une période temporaire (convalescence, maladie, situation difficile...) ou pour une période plus longue.

Les sept jours de la semaine sont couverts. Toutefois, le service peut assurer toute autre formule (exemple : seulement du lundi au vendredi ou seulement le week-end...). Il suffit de faire connaître les demandes dans un délai minimum de 2 ou 3 jours avant la première livraison.

Deux formules sont possibles : un repas à 8.60 € qui comprend du potage, une entrée, un plat de résistance, un produit laitier, un dessert et du pain ; un repas à 6.25 € qui comprend du potage, un plat de résistance et du pain

Plusieurs types de régimes sont possibles : diabétique, pauvre en sel, pauvre en cholestérol, enrichi en protéines, confort digestif... ainsi que les repas de texture adaptée : hachés, moulinsés ou mixés. Les repas sont préparés, conditionnés, puis refroidis à la cuisine du centre hospitalier de Saint-Junien. Ils sont livrés quatre fois par semaine à domicile y compris les jours fériés.

L'AICARPA est joignable au 06 89 52 92 71.

Vœux de la municipalité

L'ambition humaniste

Lors des vœux à la population, la municipalité a présenté ses projets qui se veulent héritiers de cent ans de gestion humaniste.

Voilà presque cent ans, c'était en décembre 1919, Joseph Lasvergnas était élu maire de Saint-Junien et jetait les bases d'une gestion municipale qui plaçait l'accès à la nourriture, à l'éducation, à la culture et à la santé parmi ses priorités.

Ses successeurs, Martial Pascaud et Roland Mazoin ont poursuivi la démarche en l'adaptant aux réalités du moment. Tout comme la municipalité d'aujourd'hui qui revendique sa filiation aux valeurs humanistes qui ont présidé à ce siècle d'action publique. «*Il m'a toujours semblé que l'action politique, notamment au plan local, doit plonger ses racines dans le passé et ses ambitions dans l'avenir (...)* Cet héritage, nous le cultivons comme une terre fertile qui n'aurait pas encore donné ses plus beaux fruits » a déclaré Pierre Allard lors de la cérémonie des vœux à la population, le 16 janvier dernier. Le cadre fixé, il restait au maire à traduire l'ambition municipale dans des réalisations actuelles ou à venir.

Développement durable. La suppression de l'utilisation des pesticides sur l'espace public est acquise (sauf au cimetière où il faudra attendre la fin de l'année - Ndlr). L'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit est en cours d'expérimentation. 600 000€ sont consacrés à l'isolation et au renforcement des performances

énergétiques des bâtiments publics. Un programme de replantation de haies va être développé pour protéger la biodiversité et limiter le ruissellement des eaux de pluie.

Enfance-éducation. Les travaux de construction de la nouvelle cuisine centrale vont commencer. Cet investis-

sement de 2 millions d'euros est le dernier grand chantier du mandat. Il s'accompagne de la construction d'une cantine satellite à l'école République qui elle, ouvrira ses portes à la rentrée prochaine.

Aménagements urbains. Le réaménagement de la place de la mairie va

être lancé. Le remplacement du réseau d'eau rue Frédéric-Mistral, la réhabilitation du château d'eau du champ de foire et l'extension des réseaux d'assainissement au rocher de Sainte-Hélène, au Bas Châtelard, rue Picasso sont prévus alors que 100 000€ seront consacrés à des travaux à la station d'épuration. La réalisation d'un city stade sera lancée au parc Bellevue. Le Conseil départemental s'est engagé pour investir dans la construction d'un nouveau pont sur la Vienne.

Services publics. L'action en faveur de l'hôpital se poursuit. Une délégation, conduite par le maire, a été reçue le 1^{er} février à l'Agence régionale de santé où la pétition et ses 14 000 signatures ont été déposées. Saint-Junien Habitat poursuit son travail en faveur du logement social (voir page 4). La défense de la ligne SNCF Limoges-Angoulême mobilise les collectivités locales aux côtés de cheminots et des usagers.

Economie. Les travaux d'extension de la zone de Boisse se poursuivent sous la houlette de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin ; le quart de sa surface est déjà pré-réservé. Le maire a annoncé que le secteur du cuir était appelé à se développer de manière conséquente prochainement.



Le Maire a exprimé le souhait

que l'année 2019 permette à tout le monde de mieux vivre, de pouvoir se soigner, de disposer d'un habitat digne et que l'éducation permette à nos enfants d'accéder à une vie sociale, professionnelle enrichissante, ouverte sur l'avenir.

que l'année 2019 commence à construire les bases d'une société plus égalitaire, prenant plus en compte l'humain, ne laissant pas au bord du chemin nos concitoyens que la vie a oubliés.

que notre centre hospitalier « Roland Mazoin » puisse maintenir toute son activité sur le territoire qu'il sert et irrigue.

VITE-DIT

Bourse aux vélos

La 6^e Bourse aux vélos et matériels aura lieu le dimanche 17 février, de 9h00 à 17h00, salle des congrès. La manifestation organisée par l'ASSJ cyclo est ouverte aux particuliers et professionnels qui vendront du matériel neuf, d'occasion et de collection.

Noces d'or

Samedi 30 mars dans la matinée, la municipalité organise à l'hôtel de ville, une réception en l'honneur des couples qui se sont mariés en 1948, 1958 et 1968 et qui ont fêté en 2018 leurs noces de platine, de diamant ou d'or. Les couples concernés, domiciliés sur la commune, sont invités à s'inscrire au Centre communal d'action sociale (1^{er} étage du centre administratif) du 25 février au 8 mars inclus, munis de leur livret de famille.

CICAS

Le Centre d'information conseil et accueil des salariés (CICAS) annule ses permanences à la Maison du droit en février et mars.

Centenaire

Le Club de l'amitié vient de fêter le centième anniversaire de l'une de ses adhérentes. Née le 10 janvier 1919, Paulette Cantau était l'invitée d'honneur de l'après-midi galette des rois, organisé traditionnellement par le club. A cette occasion, le Maire, Pierre Allard et la présidente du club, Paulette Filloux lui ont remis un bouquet composé de 100 roses rouges.



Café interlangues

L'association Via langues ouvertes (Vialo) organise son premier café interlangues de l'année, le mercredi 13 février au Pub des Halles, rue Vermorel, à partir de 19h30. C'est l'occasion de venir échanger en anglais, italien, espagnol, allemand ou occitan. Entrée libre et gratuite, sur réservation au 05 55 32 14 76.

Collecte de pneus

Le Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés (SYDED) et Limoges Métropole organise jusqu'au 24 février, une collecte de pneus en déchèteries dont celle de Saint-Junien. Peuvent être déposés les pneus "déjantés" provenant de véhicules légers de particuliers (y compris camionnettes et 4x4) ou de deux roues. La collecte est limitée à quatre pneus par foyer. Les pneus provenant d'activités professionnelles ne sont pas acceptés. Les pneus seront ensuite collectés par des entreprises agréées, chargées de leur recyclage.

Carnaval

Le carnaval de Saint-Junien aura lieu le dimanche 10 mars. Détail du programme dans le prochain numéro du P'tit Bonjour.

111 plumes

En 2018, ils ont été 111 auteurs, de tout le pays mais aussi de l'étranger, à participer au concours de poésie organisé par "Les plumes limousines" et la municipalité.

Pour cette 33^e édition, le jury composé de Françoise Verdrenne, Anne Gaulier, Christian Boeswillwald, Claude Soulat et Patrick Ducros, a dû trancher parmi 163 textes en poésie libre, 113 textes en poésie classique et 95 en improvisation.

1^{ers} prix. Poésie libre : Nadine Fauvet-Merle (Alpes-Maritimes) pour "Frère Jacques premier son de cloche" ; Poésie classique : Juliane Roussel (Hérault) pour "Il est temps de ranger" ; Poésie d'improvisation : Alice Hugo (Hérault) pour "La lune sur le dos".

Saint Junien

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication : Hervé Beaudet

Rédaction et photos : service communication
Impression : Rivet, Limoges
4700 exemplaires